

Monsieur LABORIE André  
N° 2 rue de la forge  
31650 Saint Orens.  
« Courrier transfert »  
Tél : 06-50-51-75-39  
Mail : [laboriandr@yahoo.fr](mailto:laboriandr@yahoo.fr)

**Le 23 juillet 2018**

- <http://www.lamafiajudiciaire.org>

**PS :** « Suite à la violation de notre domicile par voie de fait, de notre propriété, en date du 27 mars 2008 » **Et dans l'attente de l'expulsion des occupants, le transfert du courrier est effectué. Soit le domicile a été violé le 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, toujours occupé sans droit ni titre par Monsieur REVENU et Madame HACOUT) ».**

- **En complicité de la préfecture de la Haute Garonne.**
- **En complicité de la gendarmerie de St Orens.**

**« L'Etat français condamné par décision du Conseil d'Etat rendue le 28 mars 2018 pour entrave à la justice »**

Monsieur, Madame le Président (e)  
Commission des lois.  
Assemblée Nationale Française.  
126 rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

**Lettre recommandée avec AR : 1 A 156 392 0762 1**

**Objet : Demande d'enquête.**

- ***Vu de l'urgence des faits causant un réel trouble à l'ordre public et aux intérêts de Monsieur et Madame LABORIE et ses ayants droit.***

Monsieur, Madame le président

Je porte à votre connaissance ma saisine près de Monsieur le Président de la République en date du 23 juillet 2018.

- ***Que ces faits portés à sa connaissance sont très graves sur notre territoire national.***

Je vous prie d'intervenir à la manifestation de la vérité dans la mesure :

- *Qu'aucune autorité et juridiction administrative ne veuille intervenir sur les agissements de Madame Anne Gaëlle BAUDOUIN CLERC et sanctionner de telles décisions rendues.*
- *Qu'aucune autorité judiciaire ne veuille intervenir sur les agissements de Madame Anne Gaëlle BAUDOUIN CLERC et sanctionner de telles décisions rendues.*
- *Que le Ministre de la justice se refuse d'intervenir.*
- *Que le ministre de l'intérieur se refuse d'intervenir.*

Alors que celle-ci a bien usurpé les fonctions du préfet de la Haute Garonne en date du 27 décembre 2007 et 8 janvier 2008 aux préjudices des intérêts de Monsieur et Madame LABORIE et ses ayants droit.

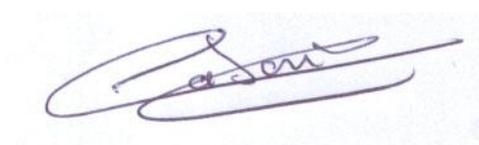
- *Que celle-ci a été en récompense nommée préfète.*

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ma demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame le Président, l'expression de mes sentiments très respectueux.

**LE 23 JUILLET 2018**

Monsieur LABORIE André.



**Pièces :**

Saisine de Monsieur le Président de la République.

Toutes les pièces que vous retrouverez, à consulter et à imprimer sur mon site

<http://www.lamafiajudiciaire.org>

**Au lien suivant :**

<http://www.lamafiajudiciaire.org/2008/Restucture%20site/MACRON/Macron%2021%2007%202018.htm>

**PS** : Courrier envoyé à tous les députés par voie électronique.